

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1538

Rubrik: Suisse et Europe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une liberté bien fragile

Le Conseil suisse de la presse fête ses vingt-cinq ans. Au fil des années, son rôle de gardien des principes éthiques de la profession et d'instance de plainte pour violation de ces principes a pris de l'importance. A l'occasion de cet anniversaire, il a demandé à trois journalistes et à un universitaire spécialiste des médias de dresser un tableau des influences malsaines auxquelles la presse peut être exposée et succomber parfois.

Les quatre orateurs sont d'accord pour juger les pressions économiques beaucoup plus graves et dangereuses que les tentatives d'influence de caractère politique. Christa Mutter, correspondante romande d'un quotidien alémanique, a enquêté sur la presse de Suisse romande. Ce ne sont pas tant les pressions grossières et scandaleuses qui l'inquiètent que cette zone grise où prédominent cadeaux, invitations et avantages divers en faveur des journalistes.

A cet égard, les journaux gratuits, certains magazines spécialisés et les suppléments sont les plus exposés aux pressions et même les intériorisent. Souvent les rédacteurs des suppléments dépendent directement du département marketing de leur publication. Les rubriques «automobile», «tourisme» et «gastronomie» des quotidiens font l'objet de toutes les sollicitudes des milieux économiques concernés.

Christa Mutter signale la situation particulière des journalistes indépendants qui peinent à nouer les deux bouts et acceptent des mandats de relations publiques de la part d'entreprises ou de collectivités publiques. Et qui finissent parfois par confondre les tâches.

En Suisse romande, la plupart des rédactions ne disposent pas de règles clairement définies concernant les avantages à ne pas accepter et auxquelles les journalistes pourraient se référer. Le comportement adéquat des gens de presse dépend

beaucoup de l'attitude de la rédaction en chef. Si cette dernière n'hésite pas à défendre ses journalistes contre les pressions et à assumer des articles critiques, le risque d'autocensure devient moindre. D'où l'importance de séparer nettement les fonctions de direction de la rédaction et d'éditeur de la publication, contrairement à la tendance actuelle. Mais avec l'apparition de personnalités de l'économie dans les conseils d'administration et même parfois dans la rédaction - André Kudelski, par exemple, est administrateur d'Edipresse et collaborateur du mensuel *Bilan*, une publication d'Edipresse -, la marge de manœuvre de la presse devient singulièrement réduite. *jd*

On peut consulter les quatre exposés précités sur le site du Conseil suisse de la presse : www.presserat.ch

Suisse et Europe

A propos des réflexions historiques du Valaisan Couchepin

La Suisse va fêter - mais le fêtera-t-elle? - le bicentenaire de l'Acte de Médiation, offert et imposé par Bonaparte aux Suisses. Dans ses entretiens avec Pascal Couchepin, Jean Romain saisit cette actualité; il présente l'arbitrage du Premier Consul en termes dithyrambiques et déformés «Au fond, ce fut le futur Napoléon Ier qui nous a assuré notre indépendance et notre neutralité».

En réponse le conseiller fédéral donne sa lecture de l'histoire suisse. Il a appris, dit-il, à réviser le mythe des fiers montagnards, intractables, indépendants, tenant tête seuls aux grandes puissances. Le jeu international a été

plus subtil. La France protège la Suisse de l'emprise de l'empire romain germanique; les cantons suisses y trouvent aussi leur intérêt, notamment à travers le mercenariat. «Puis les troupes de la Révolution ont envahi la Suisse et ont donné un grand coup de sac». La Médiation a certes satellisé la Suisse, mais en démembrant le canton de Berne a rééquilibré le poids des cantons, renforcé l'influence des cantons libéraux et préparé la Suisse de 1848. Cette lecture de l'histoire est assez révélatrice de la démarche de Couchepin. Une part de non-conformisme: réviser la mythologie suisse confortable et paresseuse. Reconnaître l'utilité pour faire

bouger l'histoire ou la politique des «coups de sac», suivis de la recherche immédiate d'un équilibre nouveau qu'il faut savoir aménager.

Mais ce qui surprend chez ce Valaisan, commentant la Médiation, c'est qu'il ne mentionne pas que son canton en a été exclu par décision française et constitué en République indépendante vu son importance stratégique. Puis le Valais fut purement et simplement annexé à la France, en 1810, devenant, la dénomination est révélatrice, le Département du Simplon, la nouvelle route du Simplon ayant été la trace durable de l'occupation française.

Cette omission volontaire ne

s'explique pas seulement par la coquetterie d'un auteur qui ne veut pas multiplier pour un public romand et suisse les références régionales. Elle révèle et permet de mieux comprendre le flottement de la pensée sur cette nouvelle puissance qu'est l'Union européenne, Couchepin déclare successivement que l'Union européenne est un stimulant de la réforme en Suisse, que la Suisse y adhèrera un jour, mais qu'il est «convaincu que, sur la très longue période, l'Union européenne disparaîtra». L'annexion française a duré quatre ans, pourquoi la citer, même dans une réflexion sur la Médiation? Le pigne d'Arola est toujours là. *ag*